Initiatives ministérielles

Savez-vous pourquoi? Parce que le président du Conseil du Trésor s'est tout à coup rendu compte qu'il ne pouvait se permettre de se passer des services de 6 000 fonctionnaires.

Le gouvernement a réduit le nombre de fonctionnaires de 15 000 sur six ans, et il s'en vante. Tout à coup, il est confronté à une situation où il pourrait perdre 6 000 postes de plus à la suite d'une augmentation de 3 p. 100, selon le ministre des Finances. Il a donc laissé tomber cette politique à la table de négociations et dit aux intéressés qu'ils n'avaient droit à aucune augmentation.

À qui a-t-il dit cela? Aux plus petits salariés, car juste avant la présentation du budget, le 26 février, les conservateurs ont accordé une grosse augmentation à tous les plus hauts salariés, non syndiqués. C'est ce qu'ils ont fait.

Soudain, le gouvernement constate qu'il a commis une erreur et décide d'imposer un gel. En juin, le ministre a eu l'audace de dire à la Chambre qu'il appliquait le gel de zéro pour cent à l'ensemble de la fonction publique parce qu'il venait de constater la bourde énorme qu'il avait commise, en janvier et en février, en accordant une augmentation à ces employés.

Alors, après s'être rétracté jusque-là, le ministre déclare que zéro pour cent s'applique maintenant à tous. Il se garde bien de parler des primes. Nous le lui avons fait remarquer, et les syndicats ont fait de même. Il a alors répondu: «Cela comprend aussi les primes.» Il n'est plus question que de zéro pour cent.

C'est d'ailleurs ce qu'il a toujours voulu, mais il n'a jamais eu le courage de le reconnaître à la Chambre. Dans le budget de février dernier, son prédécesseur non plus ne l'a pas admis. Pourtant, c'était lui qui dictait les règles à ce moment-là. Il n'a pas eu le courage de le reconnaître à la Chambre, en juin.

Ce n'est qu'au moment où les syndicats l'ont prié de présenter une politique équitable pour tous qu'il a déclaré que la règle du zéro pour cent s'appliquait à tous. Il a donc accordé une augmentation considérable, en pourcentage, aux employés les plus rémunérés dans une année où le taux d'inflation était de 6 p. 100. Il a ensuite déclaré aux moins rémunérés: «Vous n'obtiendrez pas d'augmentation cette année; peut-être en obtiendrezvous une de 3 p. 100 l'an prochain, mais quand le taux d'inflation est de 6 p. 100, n'y comptez pas.» Les autres ont tous obtenu 4,2 p. 100 ou un autre pourcentage.

C'est un cas flagrant d'abus de pouvoir du gouvernement et de mauvaise administration du gouvernement du Canada qui nous a coûté cher et qui nous coûte encore cher en matière d'emplois, et c'est la raison pour laquelle nous nous retrouvons avec cette loi aujourd'hui.

J'ai ici certaines observations qui ont été faites par des experts du domaine syndical. Elles ont été publiées dans le *Whig-Standard* de Kingston. Je vous lis les commentaires de ces experts et professeurs de l'université Queen's:

Ottawa s'y est vraiment mal pris pour régler le conflit syndical dans la fonction publique, ont déclaré aujourd'hui deux universitaires spécialisés dans les relations de travail.

Imposer un gel des salaires et obliger les fonctionnaires à retourner au travail est une mesure détestable qui aurait pu être évitée, selon Pradeep Kumar et Donald Carter, professeurs à l'université Queen's.

Ces universitaires, qui enseignent les relations de travail, ont indiqué que les erreurs commises par le gouvernement fédéral comme employeur au cours des derniers mois pourraient bien avoir les répercussions suivantes:

démoraliser les fonctionnaires;

faire échouer les efforts visant à rendre la fonction publique plus efficace, plus souple et plus responsable;

favoriser, au sein de la fonction publique, un syndicat plus militant, dont les membres sont plus militants et plus politisés.

Même s'ils n'ont pas exactement la même vision des choses, les deux universitaires reconnaissent que le gouvernement d'Ottawa a commis une erreur en se servant, pour imposer un gel des salaires, de la négociation collective, principe cher aux syndicats selon lequel les dirigeants syndicaux et patronaux définissent conjointement les conditions d'emploi.

Ce sont des experts dans ce domaine. Ils disent que le ministre a mal fait les choses, qu'il les a faites n'importe comment. Je partage leur avis; tous les députés de ce côté-ci de la Chambre et tous les Canadiens partagent également cet avis. Le gouvernement est incompétent. Il devrait démissionner et s'en aller. Il ne vaut rien. Et je n'ai pas terminé.

• (2200)

Nous avons ensuite le ministre des Approvisionnements et Services qui représente une circonscription près d'Ottawa. Il dit: «Les fonctionnaires n'ont pas à se plaindre.» Il représente une circonscription à Ottawa où se trouvent beaucoup de fonctionnaires. Écoutez-le: c'est incroyable.

«Ils n'ont pas été licenciés. Ils n'ont pas subi de réduction de salaire.» Telles sont les paroles de Dick, ministre des Approvisionnements et Services et seul représentant de la région d'Ottawa au Cabinet. Je pourrais dire le seul conservateur de toute la région d'Ottawa, car les électeurs de l'Est ontarien sont trop avisés pour élire cette bande.

Il poursuit: «Ils n'ont pas vécu de fermetures d'usine. Ils n'ont pas besoin de partager leurs emplois. Le député conservateur de Lanark—Carleton n'excuse pas le gel de salaire que le gouvernement impose à ses employés malgré le fait que ce gel ne touche que ceux qui se trouvent au bas de l'échelle salariale.»